



La formation  
continue  
à l'université



## GUIDE DES ETUDES

# Diplôme Universitaire Métiers de l'Accompagnement Professionnel et Entrepreneurial

2024-2025

FCU COTE D'OPALE SITE DE DUNKERQUE

Bâtiment des Darses – 189b avenue Maurice Schumann -  
59140 Dunkerque  
Tel : 03 28 23 70 80  
<http://fcu.univ-littoral.fr>

## Sommaire

<b>I. Organisation de la formation .....</b>	<b>1</b>
<i>Présentation générale de diplôme .....</i>	<i>1</i>
<i>Publics concernés.....</i>	<i>2</i>
<i>Débouchés professionnels.....</i>	<i>2</i>
<i>Pédagogie et plus-value du DU MAPE.....</i>	<i>2</i>
<i>Contenu des enseignements.....</i>	<i>3</i>
<i>Modalités d'admission.....</i>	<i>4</i>
<i>Modalités pédagogiques .....</i>	<i>4</i>
<i>Calendrier des cours 2024/2025.....</i>	<i>4</i>
<i>Direction et responsables administratifs .....</i>	<i>6</i>
<b>II. Règlement des études .....</b>	<b>6</b>
<i>Contrôle des connaissances et des compétences.....</i>	<i>6</i>
<i>Session de rattrapage.....</i>	<i>7</i>
<i>Fraude.....</i>	<i>7</i>
<i>Absences aux contrôles continus et examens.....</i>	<i>7</i>
<i>Modalités de validation du diplôme.....</i>	<i>7</i>
<i>Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002).....</i>	<i>8</i>
<i>Accompagnement : .....</i>	<i>8</i>

## Préambules

Les personnels d'accompagnement au projet d'activité d'insertion professionnelle par le salariat et l'entrepreneuriat jouent un rôle capital sur nos territoires. La satisfaction que les personnes accompagnées se représentent de leur accompagnement dépend des capacités dynamiques de leur organisme d'accompagnement et de la co-construction des compétences réalisées avec l'accompagnant(e). La qualité des services proposés à ces mêmes accompagné(e)s résulte de la prise en compte de leurs objectifs ou aspirations et des exigences des acteurs socio-économiques de leurs environnements internes et externes.

Ceci étant, les accompagné(e)s perçoivent la satisfaction d'un organisme d'accompagnement selon les ressources matérielles et les services proposés mais aussi suivant la qualité des accompagnant(e)s et l'adaptation de leurs prestations aux attentes de leurs accompagné(e)s ainsi qu'à celles des partenaires et clients de ces mêmes accompagné(e)s.

Et au-delà, l'accompagnant(e) se doit de découvrir et de maîtriser de nouvelles méthodes et de nouveaux outils non plus seulement d'accompagnement mais aussi d'évolution professionnelle des personnes dans un postulat à la fois processuel et émergent : co-responsabiliser les personnes accompagnées dans leur démarche d'insertion socio-professionnelle en les incitant à adopter une posture stratégique, à se montrer entreprenantes, à utiliser leur pouvoir d'agir personnel et collectif, à s'appuyer sur des réseaux, à apprendre à raisonner, agir en mode projet (projet économique, projet solidaire, projet citoyen, etc.) et à être auteurs/acteurs de leur propre avenir personnel et professionnel.

C'est dire que les métiers d'accompagnement se veulent dynamiques, adaptatifs et évolutifs dans un système organique et systémique. Ainsi, il nous paraît indispensable de proposer un Diplôme Universitaire dans ce champ professionnel qui requiert des compétences multiples en perpétuelle actualisation.

## I. Organisation de la formation

### Présentation générale de diplôme

Le Diplôme Universitaire Métiers de l'Accompagnement Professionnel et Entrepreneurial est un diplôme d'établissement délivré par l'Université du Littoral-Côte d'Opale (ULCO). Pour s'inscrire à la formation, il est nécessaire d'avoir validé un diplôme d'études supérieures de niveau Bac +2 au moins ou de justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'accompagnement, du conseil, de la formation, etc.

Ce diplôme vise à fournir aux participants les compétences spécifiques nécessaires aux fonctions d'accompagnement et de conduite de projet. Les publics en accompagnement (socio-professionnel et entrepreneurial) évoluent et les professionnels en charge de l'accompagnement font face à des comportements nouveaux et donc à des difficultés nouvelles. Cette formation vise également à élargir, à enrichir leur panel d'outils et de dispositifs d'accompagnement dans une vision plus dynamique, plus engageante mais aussi plus coopérative avec les personnes en démarche d'insertion professionnelle par le salariat et/ou par la création d'activité entrepreneuriale.

Le contenu de ce diplôme universitaire est de nature à permettre aux apprenants d'acquérir des connaissances par rapport à la compréhension des mécanismes sociétaux qui favorisent (ou freinent) l'insertion professionnelle, d'acquérir aussi de nouvelles compétences pour créer les conditions d'une réelle prise en main de la conduite de projet par les personnes accompagnées. A l'issue de cette formation, l'apprenant aura :

- Elargi, enrichi le panel d'outils et de dispositifs permettant de mieux œuvrer dans les champs de l'accompagnement social et l'insertion socio professionnelle
- Acquis de nouvelles compétences et connaissances pour co-responsabiliser les personnes accompagnées vis-à-vis de leur insertion socio professionnelle en les aidant à raisonner en mode projet
- Acquis les compétences-clés nécessaires aux fonctions d'accompagnement entrepreneurial et de porteur de projet.
- Interrogé ses pratiques d'accompagnement processuel et émergent en les confrontant aux professionnels et différents cadres conceptuels en matière de conseils afin de déployer un dispositif d'appui à une démarche entrepreneuriale innovante. Plus précisément, il s'agit de :
  - Apprendre à aider l'accompagné(e) à acquérir une posture entrepreneuriale
  - Développer l'expertise des conseillers, par leurs connaissances, leurs compétences et le partage d'expérience
  - Cerner les logiques de l'accompagnement à la fois processuel et émergent
  - Appréhender quelques outils de mesure de l'efficacité des pratiques d'accompagnement
  - Développer le réseau des structures et des conseillers
  - Savoir utiliser les techniques du benchmarking en accompagnement
  - Savoir lire et transcrire les tests MACES (Motivations, Aptitudes, Compétences Entrepreneuriales et Stratégiques)

## Publics concernés

Cette formation s'adresse :

- Aux intervenants et conseillers en insertion socio-professionnelle et en création d'entreprise,
- À des salariés (d'organismes socio-économiques ou économique-administratifs) missionnés sur l'accompagnement de personnes en démarche d'insertion socio-professionnelle,
- Aux accompagnants des demandeurs d'emploi,
- Aux personnes en réorientation professionnelle.

## Débouchés professionnels

L'apprenant aura développé des compétences permettant d'exercer les fonctions suivantes :

- Accompagnants en projet/démarche entrepreneurial
- Conseillers professionnels
- Conseillers emploi/formation
- Professionnels des ressources humaines et/ou formateurs occasionnels
- Accompagnateurs en reconversion professionnelles
- Conseillers en outplacement
- Référents RSA
- animateurs d'associations d'entreprises
- Chargés de mission services aux entreprises des collectivités territoriales
- Chargés de mission développement de territoire (organisation de territoire type pays)
- Enseignants référents projet des apprenants
- Formateurs en Projets Professionnels et Techniques de Recherche d'Emploi
- Banquiers, conseillers professionnels
- Etc.

## Pédagogie et plus-value du DU MAPE

Le programme comprend des modules en présentiel et en distanciel, accompagné d'ateliers animés par des experts. Il est inspiré par des pratiques pédagogiques innovantes, notamment utilisées dans les universités nationales et canadiennes (Lorraine, Montpellier, Montréal et Québec).

Cette formation intensive, en petit groupe de 15 stagiaires maximum, est basée sur une pédagogie interactive et réflexive. A ce groupe s'ajoute la promotion des auditeurs de la Licence Professionnelle Management des Organisations (LP-MGO) en double inscription. L'expérimentation et le retour sur expérience sont au cœur de notre pédagogie : de nombreux exercices, études de cas et mises en situation sont proposés tout au long de la formation, et des apports théoriques et méthodologiques viennent éclairer et structurer les apprentissages.

La validation du DU MAPE peut permettre une poursuite d'études dans la Licence professionnelle « Gestion des PME/PMI », proposée par l'IUT de Dunkerque, sous réserve d'acceptation du dossier de candidature.

## Contenu des enseignements

Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE) et totalise 180 h de formation.

Unités d'enseignement	Compétences	ECTS
<b>UE 1-</b> Communication interpersonnelle et professionnelle (30 h)	<b>Expression et communication écrite, orale et compétences relationnelles</b> Se servir aisément des différents outils et registres d'expression écrite et orale. S'appuyer sur ses capacités relationnelles pour communiquer le projet et sa cohérence aux acteurs de l'écosystème en présence ou aux différentes parties prenantes.	3
<b>UE 2 -</b> Connaissance de soi, capital psychosocial et démarche conseil (30h)	<b>Positionnement vis-à-vis des acquis de l'accompagnement professionnel et entrepreneurial ainsi que les parcours possibles pour y accéder</b> Savoir caractériser les démarches de conseil en insertion salariée et/ou en développement entrepreneurial : définition des besoins et des attentes, diagnostic, élaboration des solutions et propositions, mise en œuvre et accompagnement du changement, suivi et évaluation de la pertinence du conseil – Utilisation des tests MACES	3
<b>UE 3 -</b> Environnement socio-politico-économique, outils de gestion et finance entrepreneuriale (30 h)	<b>Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation</b> Connaître et apprendre à mettre en œuvre les outils de gestion et de conduite des organisations, de motivations des collaborateurs, les différentes contraintes (socioéconomiques, environnementales juridiques, logistiques et financières) d'une entreprise et la finance entrepreneuriale prenant en compte les risques entrepreneuriaux, de compétences salariales, etc.	3
<b>UE 4 -</b> Pilotage de la structure d'accompagnement, métier et logique d'action des entrepreneurs (30 h)	<b>Maîtrise du métier de l'accompagnement à travers celui de l'entrepreneur</b> Savoir manager et animer une équipe, prévoir et organiser le fonctionnement agile d'une structure d'accompagnement et de conseil avec l'appui du numérique, planifier les ressources humaines en fonction des besoins, développer les compétences évolutives des collaborateurs	3
<b>UE 5 -</b> Approche stratégique, marketing et de plan d'action commercial (30 h)	<b>Mise en œuvre du projet entrepreneurial en cohérence avec le marché</b> Connaître et apprendre à mettre en œuvre un projet salarial et/ou entrepreneurial à partir des stratégies globales et marketing, des politiques commerciales et managériales adaptées.	3
<b>UE 6 -</b> Accompagnement ante et post création et conditions de pérennité de l'entreprise (30 h)	<b>Accompagnement dynamique et pérennité de l'entreprise</b> Savoir conduire le développement d'une entreprise à travers l'orientation stratégique, l'exploitation de l'écosystème entrepreneurial en présence et la stimulation de la créativité et de l'innovation tous azimuts.	3

L'expérimentation et le retour sur expérience sont au cœur des modes d'apprentissage proposés par les formateurs du DU-MAPE. Leurs missions consistent à amener les stagiaires vers une démarche réflexive, en les mettant en situation grâce à des exercices pratiques ou études de cas. Ils visent également à transmettre aux apprenants, grâce à une pédagogie expérientielle, des outils, des grilles de compréhension, des techniques et des concepts adaptés à la démarche entrepreneuriale ou entreprenante.

### Modalités d'admission

Sélection sur dossier puis entretien avec le jury : les candidats seront retenus en fonction de leurs motivations et de leur projet professionnel et/ou associatif en lien avec la thématique de l'accompagnement. L'inscription sera définitivement validée à la signature du contrat individuel (pour les particuliers) ou de la convention de formation (pour un financement employeur). La rencontre avec une conseillère en formation au préalable, afin de valider le projet, est indispensable pour toute candidature.

### Modalités pédagogiques

Les cours sont dispensés sur la base de 16 heures par semaine, sur 2 jours (le lundi et le mardi).

**Rentrée :** lundi 18/11/2024  
**Début des cours :** lundi 18/11/2024  
**Fin des cours :** lundi 26/05/2025

**Conseil de perfectionnement et Jury :** juin 2025

Calendrier des vacances : lundi 23/11/2024 au lundi 6/01/2025 au matin  
 Lundi 10/02/2025 au lundi 24/02/2025 au matin  
 Pas de cours sur le mois d'avril

### Calendrier des cours 2024/2025

Dates	UE	Tot H	Horaire	Cours
<b>Novembre</b>		<b>32 H</b>		
Lundi 18/11/24	UE1	8H	8H30-12H30 14H-18H	Améliorer sa communication Améliorer sa communication
Mardi 19/11/24	UE1	8H	8H30-12H30 14H-18H	Consolider ses compétences par diff. Approches Consolider ses compétences par diff. Approches
Lundi 25/11/24	UE1	8H	8H30-12H30 14H-18H	Optimiser l'utilisation des outils de com Optimiser l'utilisation des outils de com
Mardi 26/11/24	UE2	8H	8H30-12H30 14H-18H	Développer sa posture de coach Développer sa posture de coach
<b>Décembre</b>		<b>32H</b>		

Lundi 2/12/24	UE1	2H	8H30-10H30	Améliorer sa communication
	UE1	2H	10H30-12H30	Optimiser l'utilisation des outils de communication
	UE1	2H	14H-16H	Consolider ses compétences par diff. Approches
	UE2	2H	16H-18H	Développer sa posture de coach
Mardi 3/12/24	UE1	2H	8H30-10H30	Consolider ses compétences par diff. Approches
	UE1	2H	10H30-12H30	Consolider ses compétences par diff. Approches
	UE3	2H	14H-16H	Réactiver les fondamentaux financiers et comptables
	UE3	2H	16H-18H	Dimensions juridiques des environnements de l'entreprise
Lundi 9/12/24	UE2	8H	8H30-12H30	Optimiser les approches d'identification des besoins
Mardi 10/12/24	UE3	8H	8H30-12H30	Réactiver les fondamentaux financiers et comptables
	UE3		14H-17H30	Réactiver les fondamentaux financiers et comptables
<b>Janvier</b>		<b>32H</b>		
Lundi 6/1/25	UE2	8H	8H30-12H30	Améliorer sa cap. D'utilisation des outils (MACES)
	UE2		14H-18H	Améliorer sa cap. D'utilisation des outils (MACES)
Mardi 7/1/25	UE3	8H	8H30-12H30	Dimensions juridiques des environnements de l'entreprise
	UE3		14H-17H30	Dimensions juridiques des environnements de l'entreprise
Lundi 13/01/25	UE3	8H	8H30-12H30	Forme d'entrepreneuriat, d'organisation et les f. clés
	UE3		14H-17H30	Forme d'entrepreneuriat, d'organisation et les f. clés
Mardi 14/01/25	UE4	8H	8H30-12H30	Composantes du métier de dirigeant
	UE4		14H-17H30	Composantes du métier de dirigeant
<b>Février</b>		<b>32H</b>		
Lundi 03/02/25	UE4	8H	8H30-12H30	Consolidation des capacités managériales
	UE4		14H-17H30	Consolidation des capacités managériales
Mardi 04/02/25	UE4	4H	8H30-12H30	Composantes du métier de dirigeant
	UE4	2H	14H-16H	Consolidation des capacités managériales
	UE5	2H	16H-18H	Etudes de marché
	UE5	8H	8H30-12H30	Etudes de marché
Lundi 24/02/25	UE5	8H	8H30-12H30	Etudes de marché
	UE5		14H-18H	Etudes de marché
Mardi 25/2/25	UE5	8H	8H30-12H30	Etude des besoins en RH et Compétences de
	UE5		14H-18H	Etude des besoins en RH et Compétences de
<b>Mars</b>		<b>32H</b>		
Lundi 03/03/25	UE6	8H	8H30-12H30	Conduite du développement de l'entreprise
	UE6		14H-18H	Conduite du développement de l'entreprise
Mardi 04/03/25	UE5	8H	8H30-12H30	Démarche marketing et politique commerciale
	UE5		14H-18H	Démarche marketing et politique commerciale
Lundi 17/03/25	UE6	8H	8H30-12H30	Eco système entrepreneurial et réseautage
	UE6		14H-18H	Eco système entrepreneurial et réseautage
Mardi 18/03/25	UE5	8H	8H30-12H30	Stratégie d'entreprise
	UE5		14H-18H	Stratégie d'entreprise
<b>Mai</b>		<b>20H</b>		
Lundi 12/05/25	UE6	2H	8H30-10H30	Conduite du développement de l'entreprise
	UE6	2H	10H30-12H30	Démarche marketing et politique commerciale
	UE6	2H	14H-16H	Eco système entrepreneurial et réseautage
	UE6	2H	16-18H	Stratégie d'entreprise
Mardi 13/05/25	UE6	8H	8H30-12H30	Innovation
	UE6		14H-18H	Innovation
Lundi 26/05/25	UE6	2H	8H30-10H30	Innovation
	UE6	2H	10H30-12H30	Forme d'entrepreneuriat, d'organisation et les f. clés (7)
Total heures		<b>180H</b>		



## Direction et responsables administratifs

### Directeur de la formation et Président du jury

M. Gerard DOKOU

[gerard.dokou-kokou@univ-littoral.fr](mailto:gerard.dokou-kokou@univ-littoral.fr)

### Co-Responsable de la formation

M. Sébastien TCHENDO

[sebastien.tchendo@univ-littoral.fr](mailto:sebastien.tchendo@univ-littoral.fr)

### Assistante pédagogique :

Mme Dorothée ALEXIS

[dorothee.alexis@univ-littoral.fr](mailto:dorothee.alexis@univ-littoral.fr)

03.28.23.70.95

## II. Règlement des études

### Contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) sont définies pour chaque unité d'enseignement, et se présentent sous forme de notes de contrôle continu suite aux évaluations lors des cours. Chaque enseignant définit ses propres modalités de contrôle des connaissances (écrit, oral, rapport...) et les communique aux stagiaires-apprenants au début des enseignements. Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés, à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Une UE est validée si la moyenne des notes obtenues des modules (cours) qui y sont rattachés est supérieure ou égale à 10.

A cela s'ajoute l'obligation de rendre un dossier professionnel d'une dizaine de pages, comportant une présentation du candidat, son parcours professionnel et une réalisation probante en lien avec les thématiques abordées en formation. Il s'agit de mettre en lumière, par un argumentaire illustré, ce que le stagiaire-apprenant savait déjà faire, ce qu'il a appris, ses évolutions et comment il compte mettre en pratique ses nouvelles compétences.

Le stagiaires-apprenant a un délai d'un mois après la fin des cours pour rendre son dossier.

### Règles de calcul pour la validation du DU- MAPE :

1. Note  $\geq 10$  aux 6 UE à 3 crédits
2. Dossier professionnel final à 6 crédits
3. Total : 24 crédits

## Session de rattrapage

Pour les stagiaires-apprenants ayant échoués à obtenir une note supérieure ou égale à 10 à une UE, il existe une seconde session d'évaluation, sous forme de mini-dossiers ou QCM, par UE à rattraper : les notes, si elles sont plus élevées, remplacent les moyennes du contrôle continu de la première session. L'ensemble des notes obtenu, fait l'objet d'une délibération du jury de deuxième session, sur la base de ces résultats définitifs.

## Fraude

Toute fraude ou tentative de fraude à un examen (plagiat, utilisation de matériels interdits comme les objets connectés, etc...) est susceptible de faire l'objet d'un renvoi devant le Conseil de discipline de l'ULCO.

Notamment, le plagiat, c'est-à-dire le fait de recopier en intégralité un texte ou une phrase sans la mettre entre guillemets et sans citer la source, est strictement interdit car il consiste à reproduire et à présenter comme étant le résultat de ses propres travaux, tout ou partie de documents rédigés par un ou plusieurs autres auteurs sans contribution ni réflexion personnelle de l'étudiant et sans mention du nom du ou des auteurs de ces documents.

## Absences aux contrôles continus et examens

Les absences sont à justifier dans les 5 jours ouvrables auprès de l'assistante administrative de la formation. Les justificatifs doivent être officiels (certificat médical, convocation, attestation de la SNCF, ...), et leur validité ainsi que leur pertinence sont vérifiés par le président de jury au regard des situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

- En cas d'absence injustifiée (ABI) à une épreuve ou matière en session 1, l'étudiant est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.
- Absences justifiées : selon les UE et en accord avec le président de jury, soit la note de contrôle continu de l'UE est calculée sur la base des autres notes de contrôle continu de l'UE, soit une épreuve de substitution est organisée.

### \* Absence aux examens de seconde session

Un stagiaire-apprenant ayant une absence justifiée (ABJ) à une épreuve ou matière en session 1 et/ou en session 2 a droit à une épreuve de substitution lui garantissant de bénéficier d'une seconde chance.

En cas d'absence injustifiée (ABI) en session 2, l'étudiant est ajourné.

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée s'il n'a pas de justificatif ou si le justificatif n'est pas recevable.

## Modalités de validation du diplôme

Le jury se réunit en fin de formation afin de valider ou non le DU.

Le jury est constitué des enseignants (institutionnels et professionnels) intervenant dans la formation. Le jury arrête les notes obtenues par chaque stagiaire-apprenant.

Les notes supérieures ou égale à 10/20 sont définitivement acquises et capitalisées.

Le DU est validé dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les UE et pour le dossier professionnel est supérieure ou égale à 10/20.

Il n'y a pas de note éliminatoire.

\* Mentions :

Une mention peut être délivrée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues dans les différentes Unités d'Enseignement et du dossier professionnel :

- mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

- mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

- mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

### **Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)**

Sur décision du président de jury, des aménagements des MCC sont possibles : prise en compte des besoins particuliers des étudiants handicapés, présentant des problèmes de santé chroniques, sportifs de haut niveau, ... : aménagements d'horaires et d'examen, choix du mode d'examen, session spéciale.

### **Accompagnement :**

La formation s'inscrit dans le dispositif « Projet Personnel et Professionnel », mis en place par l'ULCO pour le suivi des compétences de l'étudiant (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant, etc.).